

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 9 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf du mois de mars, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mme Chantal PASSET, M. Gilles GOLLIET, Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX, M. Stéphane DELÉAGE, Mme Amandine DUNAND, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjointes,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Karim CHALABI, Grégory BAERT, Pierre BASTARD-ROSSET, Mmes Claire BARRIN, Élisabeth DE POORTER, M. Jean VULLIET, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, MM. Frédéric VAILLANT, Vincent BONEU, Mme Gaëlle VERJUS, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avait donné procuration : M. Sébastien ATRUX-TALLAU, Conseiller Municipal.

Étaient absents : Mme Joëlle TIBURZIO, MM. Stéphane BESSON, Benjamin DELOCHE, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 3 mars 2023
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 26

Secrétaire : M. Jean VULLIET, Conseiller Municipal Délégué, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

==0000==

N° 2023/020 - BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2023 – APPROBATION DÉFINITIVE

Vu le Code de Collectivités Territoriales,

Considérant le rapport d'orientations budgétaires 2023 du 12 janvier 2023 ;

Considérant les avis des différentes commissions municipales ;

Compte tenu des enjeux budgétaires, M. le Maire présente le budget Primitif 2023, équilibré en recettes et en dépenses, et qui se résume ainsi par chapitre :

INVESTISSEMENT DÉPENSES		INVESTISSEMENT RECETTES	
1 674 292,10	Restes à réaliser	6 001 224,85	Restes à réaliser
477 204,71	16 Remboursement de la dette	924 040,00	10 Dotations et fonds
444 605,00	20 Études	0,00	16 Emprunts nouveaux
210 985,10	204 Subventions d'équipement	959 500,00	024 Produits des cessions
3 451 590,77	21 Acquisitions	3 334 620,65	13 Subventions reçues
7 067 361,00	23 Travaux - inscriptions nouvelles	659 415,02	001 Excédent reporté
245 052,00	27 Remboursement EPF	456 324,29	042 Opérations d'ordre
4 646,71	040 Opérations d'ordre	850 000,00	021 Virement du fonctionnement
0,00	001 Déficit reporté	390 612,58	1068 Affectation du résultat
13 575 737,39		13 575 737,39	

.../...

FONCTIONNEMENT DÉPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
78 907,00	022 Dépenses imprévues		
3 091 830,00	011 Charges à caractère général	65 200,00	013 Atténuation de charges
3 854 184,00	012 Charges de personnel	922 311,00	70 Produits des services
319 221,00	014 FPIC	6 803 113,00	73 Impôts et taxes
1 397 815,00	65 Subventions versées	1 609 849,00	74 Dotations, subventions
154 080,42	66 Charges financières	228 000,00	75 Produits de gestion
11 500,00	67 Charges exceptionnelles	300,00	76 Produits financiers
10 000,00	68 Provisions	38 000,00	77 Produits exceptionnels
456 324,29	042 Opérations d'ordre	4 646,71	042 Opérations d'ordre
850 000,00	023 Virement à l'investissement	552 442,00	002 Excédent reporté
10 223 861,71		10 223 861,71	

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
 par vote à main levée POUR : 20 CONTRE : 3 (J. VULLIET, F. VAILLANT, C. DUTEIL)
 ABSTENTION : 3 (G. VERJUS, R. FRADIN, V. BONEU)

- **ADOpte** le budget Primitif Principal 2023 de la commune de THÔNES au niveau des chapitres dépenses de Fonctionnement, recettes de Fonctionnement et dépenses d'Investissement, recettes d'Investissement.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 10 mars 2023

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Jean VULLIET

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
 TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 16 MARS 2023 ET
 PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE 17 MARS 2023

THÔNES, le 17 MARS 2023

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

